

Image not found or type unknown



Raccordement eaux usee ...

Par **mike**, le **10/07/2012** à **18:18**

Bonjour, j'ai acheté une maison en juillet 2009 sur l'acte de vente il est stipulé que les eaux usées sont reliées à une fosse mais il s'avère qu'il n'y en a aucune dans laquelle sont mes droits est-ce que je peux retourner contre le vendeur ? merci